

Actions et expériences locales de préservation et de remise en bon état des continuités écologiques en Poitou-Charentes

Trame verte et bleue communale et plan d'actions biodiversité

Structure porteuse : Ville de Niort

Fiche n°

Dernière mise à jour :



1- Contexte territorial

La Ville de Niort a mis en œuvre un inventaire communal de la biodiversité afin de connaître les milieux et les espèces présentes sur son territoire et d'identifier leur état de conservation.

La Trame Verte et Bleue communale a ainsi été identifiée et cartographiée. Des enjeux de préservation de la biodiversité ont été identifiés, et un ensemble d'actions sous forme d'un Plan d'actions Biodiversité, visant à rendre fonctionnelle la TVB niortaise, a été formalisé et est en cours de mise en œuvre.

L'ensemble de ce travail a valu à Niort la reconnaissance « Capitale française de la biodiversité 2013 ».

Le territoire communal présente une grande variété de milieux (plaine, bocage, fleuve, zones humides, zone urbaine, vallées sèches, ...), ce qui offre une grande diversité d'habitats pour les espèces. 12 unités écologiques différentes ont été recensées sur la commune, dans lesquelles un nombre important d'espèces animales et végétales ont été inventoriées.

La Ville de Niort est située à l'extrémité Est du territoire Marais poitevin, deuxième zone humide de France. La zone urbaine est étroitement imbriquée/liée avec les espaces agricoles et des zones de marais mouillés du Marais poitevin.

Pressions : la destruction, l'artificialisation et la fragmentation des milieux, conséquence de l'urbanisation, de l'extension de l'habitat, de la construction d'infrastructures routières et des modes de construction peu favorables à la biodiversité.

Les changements de pratiques agricoles : moins d'élevage (disparition des prairies, des mares, des haies, ...) et une agriculture intensive peu respectueuse de l'environnement.

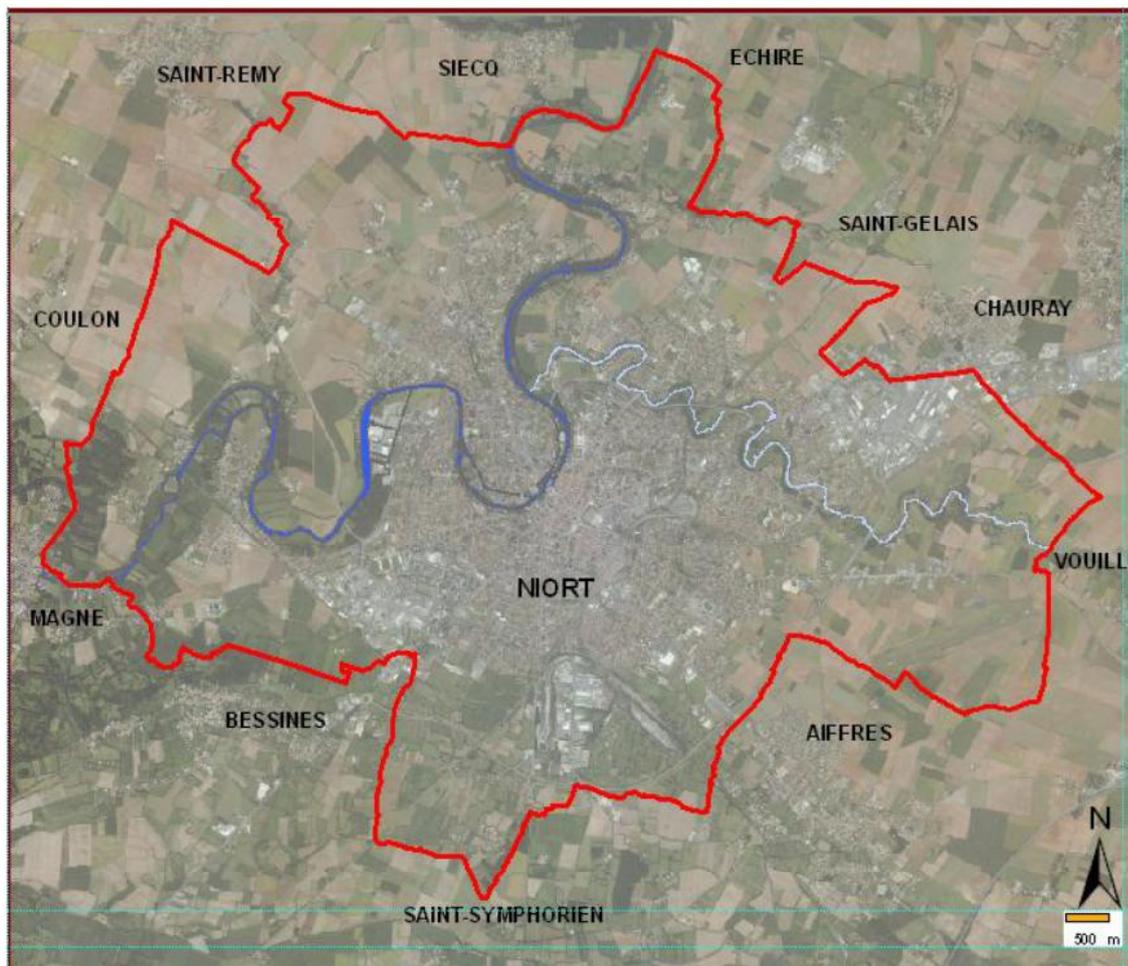
Territoire concerné	Commune de NIORT
Département	Deux-Sèvres
Noms des communes	Niort
Superficie	6 820 ha
Nombre d'habitants	59 077 habitants
Densité (hab/km ²)	866,23

2- Contexte et objectifs du projet

Maître d'oeuvre : Ville de Niort – Prestataires : Deux-Sèvres Nature Environnement et le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres

Périmètre d'étude : la commune (+ communes limitrophes dans une bande de quelques centaines de mètres)

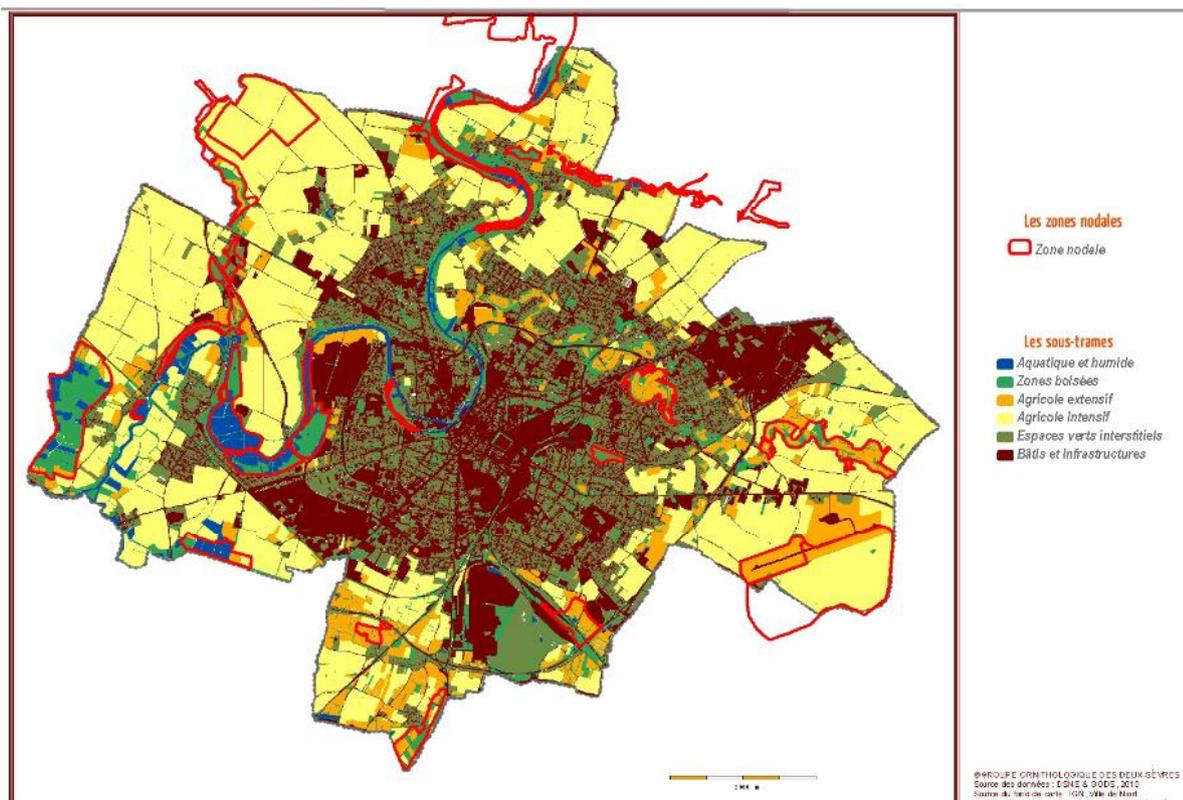
Carte du périmètre d'étude :



Date de lancement : Mars 2010

Date prévisionnelle d'achèvement : la TVB est identifiée depuis fin 2011 – L'intégration de la TVB dans le PLU s'achèvera lors de la validation du futur PLU de la commune (procédure de révision en cours) + le plan d'actions biodiversité est programmé sur la période 2013-2017.

Carte globale de la Trame Verte et Bleue niortaise :



Objectifs (Vocations du projet)

Résumé des objectifs à atteindre

- Mieux connaître la biodiversité du territoire.
- Préserver les milieux et les espèces.
- Assurer la fonctionnalité de la Trame Verte et Bleue communale.
- Impliquer le plus grand nombre dans la connaissance, la prise en compte et la préservation de la biodiversité.
- Assurer la prise compte de la biodiversité dans les différentes pratiques métiers de la collectivité.
- Préserver efficacement la biodiversité au travers du PLU.

Le projet a-t-il vocation à décrire de manière exhaustive la TVB du territoire ?

Oui. La Ville de Niort dispose d'une vision de sa TVB communale. L'étape suivante consisterait à partager et étendre cette vision communale avec les communes et territoires limitrophes.

Résultats obtenus

Identification des :

- réservoirs de biodiversité de la commune.
- corridors par sous-trame (boisée, aquatique et humide, agricoles).
- des points de discontinuités écologiques majeurs.

Les continuités écologiques à renforcer avec les communes voisines ont été repérées.

Un plan d'actions Biodiversité, pour la période 2013-2017, a été formalisé et adopté à l'unanimité en Conseil municipal en novembre 2013.

Typologie d'actions dans les grandes lignes

- Recherches bibliographiques.
- Inventaires de terrain.
- Cartographies.
- Définition d'un plan d'actions.
- Sensibilisation et information.
- Formation.
- Actions de préservation et de gestion.

3- Mise en oeuvre

Conduite et animation du projet

- Projet piloté par la chargée de mission biodiversité de la Direction de projet Agenda 21 de la Ville.
- Mise en place d'un comité technique regroupant les différentes directions de la collectivité concernées et impliquées : Urbanisme, Espaces Publics, Patrimoine et Moyens.
- Mobilisation d'un groupe d'acteurs externes contributeurs, et en tant qu'appui technique (Conseil Régional, Conseil Général, CREN, Associations de protection de la nature, fédération de chasse et de pêche, CNRS, IIBSN, SEV, ONEMA, DDT, DREAL, ...).

Moyens techniques et financiers

Budget : la réalisation de l'inventaire et l'identification de la TVB - étude d'un an et demi : 104 000€. Depuis, les diverses actions pour l'intégration de la TVB dans le PLU et pour la mise en oeuvre du plan d'actions biodiversité prennent la forme de « temps agent » et sont intégrées dans les budget spécifiques des différentes directions de la collectivité.

Financements :

Pas de financements extérieurs pour l'étude.

Moyens techniques :

Chargée de mission biodiversité de la collectivité + ressources internes des différentes directions concernées + apports techniques de Deux-Sèvres Nature Environnement et du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres.

Méthodologie

Décrire les principales étapes méthodologiques employées ou qui vont être réalisées.

2010-2011 : Réalisation de l'inventaire de la biodiversité communale

(12 unités écologiques recensées, 8 groupes d'espèces étudiées – identification de leur état de conservation et des pressions s'exerçant sur les espèces).

2011 : Identification de la TVB communale

La méthode d'identification de la TVB utilisée est celle proposée par Guy BERTHOUD (Guide méthodologique des réseaux écologiques hiérarchisés, BERTHOUD Guy, ECONET, Conseil Général de l'Isère, 2010.).

- Identification des sous-trames de la TVB = des continuum écologiques. Ce choix des sous-trames a été réalisé en fonction des réalités écologiques du territoire, avec une volonté de mise en cohérence avec les sous-trames de SRCE en cours de construction.

5 sous-trames ont été identifiées :

- Aquatique et humide (eaux courantes et stagnantes, prairies humides).
- Boisée (fourrés, haies, boisements non hygrophiles, boisements hygrophiles et peupleraies).
- Agricole extensif (pelouses et prés maigres).
- Agricoles ouverts (cultures et vignes).
- espaces anthropiques (friches herbacées, parcs et jardins).

- Localisation des zones nodales = les réservoirs de biodiversité (secteurs où les espèces ou les écosystèmes principaux sont présents et où les conditions vitales sont réunies. (18 réservoirs de biodiversité terrestres et 6 aquatiques) .

- Pour chaque sous-trame, identification des corridors écologiques.

- Identification des points de conflits majeurs = des secteurs présentant des discontinuités écologiques majeures (ex : obstacles à l'écoulement du fleuve dans la sous-trame aquatique et humide ; obstacle au déplacement des espèces liés aux infrastructures routières, ...)

- Identification des connexions écologiques avec les communes voisines.

Depuis 2012 jusqu'à aujourd'hui : Intégration de la TVB dans le PLU (zonage, règlement et orientations d'aménagement) et Formalisation et mise en œuvre d'un plan d'actions Biodiversité 2013-2017.

Tout au long de la démarche, de nombreuses actions de communication (information sur la démarche et sur les résultats obtenus) ont été réalisées et des actions de diffusion auprès de la Communauté d'Agglomération de Niort et des Conseils de quartier de la Ville.

+ en 2013 : réalisation de l'inventaire communal des zones humides, en lien avec l'IIBSN, dans le cadre du SDAGE. Les résultats de cet inventaire sont venus compléter les connaissances sur la Trame bleue du territoire.

Calendrier : dates clés

- 2010-2011 : réalisation de l'inventaire communal de la biodiversité et identification de la TVB.
- 2012 : Intégration de la TVB dans le PLU (zonage, règlement et orientations d'aménagement) et formalisation d'un plan d'actions biodiversité 2013-2017.
- 2013 : adoption du plan d'actions biodiversité 2013-2017 en Conseil Municipal.

Échelle de travail cartographique

L'ensemble du territoire communal a fait l'objet de la cartographie TVB, avec un élargissement aux communes voisines sur une bande de quelques centaines de mètres. Les cartographies de la TVB ont été réalisées à l'échelle parcellaire.

Données existantes mobilisées

- Données naturalistes : Natura 2000, ZNIEFF, bases de données des associations DSNE et GODS.

- Les photographies aériennes de l'IGN.
- Pour la réalisation de la TVB : guide méthodologique de Guy BERTHOUD – Conseil Général de l'Isère.

Résultats

Forme du rendu :

- Des fiches de synthèse des résultats de l'inventaire de la biodiversité communale, par unité écologique, par groupe d'espèces étudiées.
- Des cartographies de la TVB : version papier mais surtout en format SIG intégrées dans le SIG de la Ville
- Un plan d'actions formalisé avec des fiches actions en cours de finalisation.

Transmission possible des résultats ?

Oui. Certains résultats sont en ligne sur le site vivre-a-niort.com ou par demande auprès de la chargée de mission biodiversité.

4- Partenaires du projet

Mobilisation d'un groupe d'acteurs externes contributeurs, et en tant qu'appui technique (Conseil Régional, Conseil Général, CREN, Associations de protection de la nature, fédération de chasse et de pêche, CNRS, IIBSN, SEV, ONEMA, DDT, DREAL, CAUE ...).

Partenariat de type technique et non financier : contributeurs de données ; appui technique sur les méthodologies utilisées, vérification de la véracité scientifique et naturaliste des résultats obtenus, articulation avec les différents projets du territoire, ...

5- Atouts et contraintes du projet

Facteurs de réussite du projet

- Volonté politique de la municipalité niortaise d'intégrer la biodiversité dans les différentes politiques publiques.
- Un poste de chargé de mission biodiversité au sein de la collectivité pour la coordination et une implication et une adhésion forte des directions et services internes pour ce travail mené de façon transversal.
- Expertise au sein de la collectivité et une expertise des acteurs du territoire pertinente et indispensable.

Identification des difficultés rencontrées

- Un Schéma régional de cohérence écologique non défini au moment de la réalisation de la démarche.
- Manque d'un référentiel méthodologique pour l'élaboration de la TVB (à l'échelle régionale, ou nationale).
- Une adhésion des agents de la collectivité très dépendante de la sensibilité personnelle de chacun sur la préservation de la biodiversité.
- Des budgets contraints ne permettant pas de mettre en œuvre des actions de reconquête de la

biodiversité visant notamment à résorber les points de discontinuités écologiques identifiés.

6- Suivi et évaluation du projet

Suivi

Des indicateurs ont été/seront définis pour chaque action du plan d'actions biodiversité.

Évaluation

Le plan d'actions biodiversité a été formalisé pour une période de 5 ans (2013-2017). A l'issue de ces 5 ans, un bilan des réalisations sera réalisé, étude des indicateurs renseignés, mise en œuvre d'inventaires naturalistes pour évaluer l'impact sur la biodiversité du territoire (certains milieux, certains groupes d'espèces, état de conservation, ...), ...

7- Actions de communication/sensibilisation

Type d'interventions

- Sensibilisation et Formation des agents en Interne.
- Diffusion des résultats de l'inventaire et des enjeux locaux en terme de préservation de la biodiversité aux élus, aux citoyens : article de presse, site Internet de la Ville, réunion publique dans les conseils de quartiers.
- Mise en œuvre d'un programme d'éducation à l'environnement auprès des scolaires et auprès du grand public.
- Création et animation d'une exposition « La biodiversité niortaise dans tous ses états » - itinérante sur le territoire.
- Des évènements grand public : la journée du Développement Durable, festival Téciverdi, ...

Public visé

Grand public ; Public scolaire ; Elus ; Agents de la collectivité.

Supports utilisés

- Une exposition.
- Des présentations visuelles.
- des docs de communication pour les programmes d'EEDD.
- des sorties nature organisées sur la commune niortaise.

Evaluation des actions de sensibilisation

Chiffres non connus précisément : nombreuses réunions, nombreux articles, un programme d'EEDD annuel (environ 300 personnes par an et environ 1900 enfants par an) ...

8- Perspectives

Pérennité du dispositif mis en place, perspectives d'approfondissement du projet, articulation avec des projets connexes sur le même territoire

- Mise en œuvre du plan d'actions.
- Développement des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement.
- Création de nouveaux outils internes (référentiels...) et externes (charte, ...)
- Mise en place d'actions d'inventaire participatif de la biodiversité.

Synthèse

Ce projet a été travaillé à l'échelle communale : pertinence de cette échelle car elle permet de travailler en prenant compte des détails des réalités de la biodiversité d'un territoire (milieux, habitats, espèces précises, ...) + cela permet d'intégrer la prise en compte et la préservation de la biodiversité dans les différents métiers de la collectivité = une efficacité de l'action en faveur de la biodiversité.

MAIS un projet communal doit nécessairement être connecté aux territoires voisins afin de définir une Trame Verte et Bleue cohérente aux différentes échelles.

Ce projet a demandé un coût important pour la collectivité pour la réalisation d'un inventaire de la biodiversité communal précis afin de disposer d'un socle de connaissances nécessaires pour la définition de la TVB communale.

Intérêt d'associer la dynamique d'études et de gestion aux actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement afin de rendre acteur le plus grand nombre de personnes sur un même territoire dans la préservation de la biodiversité.

Pour aller plus loin...

Lien internet : vivre-a-niort.com

Contact : Marie BARRIBAUD – Chargée de mission biodiversité – Tel : 05 49 78 79 05 – marie.barribaud@mairie-niort.fr

L'ensemble des fiches Trame verte et bleue en Poitou-Charentes est consultable sur :

www.tvb-poitou-charentes.com